

# PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N° 3.2.4 RÈGLEMENT - PIÈCE GRAPHIQUE

## PLAN DES SECTEURS DE DIVERSITÉ SOCIALE 1/6 000°

Nu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du 08 novembre 2018

Le Maire : **Christine CABESSUT**



0 100 200 300 mètres

■ Servitude de diversité sociale / cf. Article 3.2 règlement écrit

